



**Coop FR**  
les entreprises coopératives

## **L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DANS L'ESS ET LA PARITÉ** **Recueil de données 2018**

Coop FR participe à la préparation d'un événement public organisé le 8 mars 2019 par le Haut-commissariat à l'économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale, dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes. Un travail de recueil d'indicateurs et de bonnes pratiques est mené auprès des réseaux et structures adhérentes engagés dans la démarche, par l'Observatoire de l'Égalité femmes-hommes dans l'ESS.

→ **Coop FR a été mandatée par le Bureau du 30 janvier 2019 pour coordonner le recueil de données auprès de ses membres.** (ci-joint note)

### **Délai de réponse : le jeudi 21 février 2019 au plus tard**

Ce travail de recueil a déjà été amorcé par la Commission égalité femmes-hommes du CSESS en 2016 au moment de la préparation du premier rapport triennal pour l'égalité femmes-hommes dans l'ESS de février 2017. Il s'agit donc de poursuivre et de renforcer cette démarche. Cela permettra également de nourrir le prochain rapport de la Commission égalité femmes-hommes de 2020 et les travaux de l'observatoire de l'égalité femmes-hommes dans l'ESS.

Ce questionnaire est composé de 3 parties :

- Une partie visant à identifier la structure (réseau ou organisation)
- Une partie visant à produire des indicateurs afin de dresser un état des lieux, d'identifier les points forts et les marges de manœuvre. Ces indicateurs constitueraient également un outil de suivi pour évaluer les évolutions sur le sujet au sein des réseaux et de leurs structures adhérentes.
- Une partie permettant d'identifier des bonnes pratiques mises en place dans des structures de l'ESS (réseaux ou structures adhérentes) qui pourront être valorisées au cours de l'évènement du 8 mars 2019 et plus largement dans le cadre des travaux de l'observatoire de l'égalité femmes-hommes dans l'ESS.

### **I. Identification de l'organisation :**

- Nom de l'organisation / du réseau :
- Forme juridique de la structure (coopérative, association, mutuelle, fondation, société commerciale de l'ESS) :
- Secteur d'activité :
- Nombre de salarié.e.s :
- Nombre d'administrateur.trice.s :
- Nom et fonction de la personne ayant répondu au questionnaire, et contact pour compléments :

## II. Indicateurs sur l'égalité et la parité dans les instances de gouvernance et de direction :

Instances / mandats (à adapter le cas échéant)	Dernière mandature		Mandature actuelle	
	Nombre de personnes total	% de femmes au	Nombre de personnes total	% de femmes au
Présidences				
Trésorier.ère.s				
Secrétaires généraux.ales				
Vices-présidences...				
Bureaux				
Conseil d'administration, conseils de surveillance, directoires (distinguer les titulaires et suppléant.e.s le cas échéant)				
Comité de direction (distinguer les titulaires et suppléant.e.s le cas échéant)				

## III. Actions développées sur le sujet

Votre structure a-t-elle développé une ou plusieurs actions sur le sujet de la parité ou plus largement de l'égalité professionnelle ?

Par exemple :

- Signature d'un engagement, d'une charte, d'un accord, d'un plan d'action
- Mise en place d'actions de sensibilisation, de formation, évènementiel ou communication sur le sujet
- Production de données sexuées, rapport, publications
- Création d'un réseau de femmes, désignation de référent.e.s égalité, mise en place d'un service ou d'un groupe sur le sujet
- Autres actions : détaillez

Sur quels sujets portait cette action ?

- Parité dans les instances de gouvernance
- Place des femmes sur les postes de direction
- Mixité des métiers
- Recrutement
- Egalité salariale
- Conditions de travail (temps de travail, contrats, santé au travail)
- Stéréotypes sexistes, sexisme, prévention des violences

Détail de l'action :

- Liens internet (le cas échéant) :
- Contact à renseigner :